



La violence sexuelle à l'endroit des enfants au Canada¹

Barbara Fallon, Jules Lajoie, Nico Trocmé, Ferzana Chaze, Bruce MacLaurin et Tara Black

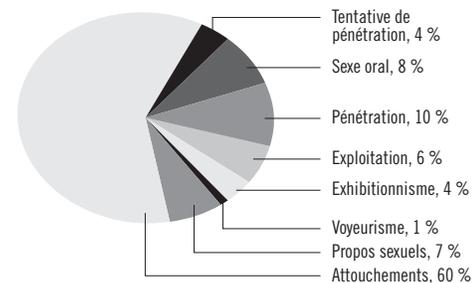
L'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ECI-2003) est la deuxième recherche nationale à examiner la fréquence des signalements de mauvais traitements et les caractéristiques des enfants et des familles faisant l'objet d'enquêtes par les services de protection de l'enfance. L'ECI-2003 a permis d'examiner un échantillon de 14 200 enquêtes pour mauvais traitements des enfants² de façon à en tirer des estimations nationales. Les données ont été recueillies directement de travailleurs en protection de l'enfance effectuant les enquêtes à l'aide d'une série de définitions normalisées.³ Cette feuille d'information décrit les cas de violence sexuelle dépistés lors de l'ECI-2003 au Canada, à l'exclusion du Québec.⁴

Les principales formes de violence sexuelle

L'ECI-2003 a dépisté huit formes de violence sexuelle, variant de la pénétration à l'exploitation sexuelle. S'il y avait plusieurs formes d'activités sexuelles, les travailleurs à l'enquête devaient identifier la forme la plus intrusive.

Il est estimé que 2 935 cas corroborés comportaient de la violence sexuelle en tant que principale forme de mauvais traitement. Dix pour cent des cas comportaient de la pénétration, 8 % du sexe oral et 4 % une tentative de pénétration. Il est estimé que dans 60 % des cas il y avait des attouchements des organes génitaux. Dans 7 % des cas corroborés, il y avait des conversations à caractère sexuel, du voyeurisme dans 1 % des cas corroborés et de l'exhibitionnisme dans 4 %. L'exploitation sexuelle a été corroborée dans 6 % des cas (voir Figure 1).

Figure 1 : Estimations des principales formes de violence sexuelle corroborée

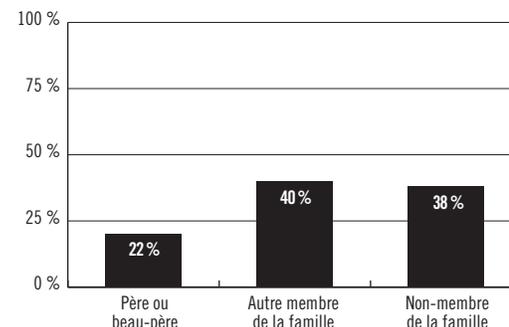


Référence : Rapport *Données principales ECI-2003*, Tableau 3-6. Les estimations sont fondées sur un échantillon de 153 enquêtes corroborées de mauvais traitements.

Les agresseurs

On entend par agresseur la personne ou les personnes considérées comme ayant violenté un enfant. Comme il a été démontré à la Figure 2, 22 % des agresseurs étaient soit le père biologique, soit le beau-père, 40 % étaient d'autres membres de la parenté et 38 % n'étaient pas membres de la famille de la victime.

Figure 2 : Estimations des agresseurs identifiés dans des cas corroborés de violence sexuelle comme principale forme d'agression



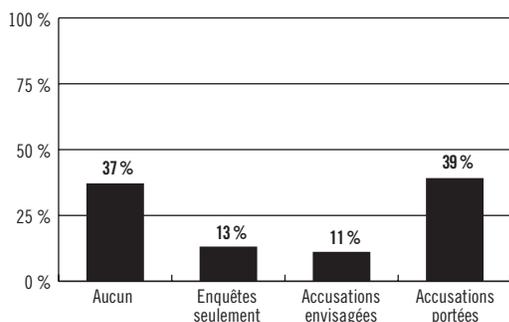
Référence : *Rapport Principaux résultats ECI-2003*, Tableau 4-4(a). Estimations fondées sur un échantillon de 153 cas corroborés

Il est important de noter que sauf s'il y a des inquiétudes au sujet de la supervision parentale, bon nombre d'allégations de violence sexuelle impliquant des non-membres de la famille sont enquêtées uniquement par la police. Les cas enquêtés uniquement par la police ne sont pas dirigés aux services de protection de l'enfance et ne figurent pas parmi les estimations de l'ECI.

L'intervention de la police et les accusations au criminel

Dans 63 % de tous les cas où la violence sexuelle constituait la principale forme de mauvais traitement corroboré, il y avait enquête policière pour mauvais traitement d'un enfant (1 848 enquêtes estimées). Tel qu'il est démontré dans la Figure 4, des accusations ont été portées dans 39 % des cas où la violence sexuelle constituait la principale forme de mauvais traitement, et des accusations ont été envisagées dans un autre 11 % des cas. La police a procédé à une enquête, mais n'a pas porté d'accusations dans 13 % des cas où la violence sexuelle était la principale forme de mauvais traitement corroboré.

Figure 3 : Estimations des enquêtes policières et des accusations portées dans des cas corroborés de violence sexuelle



Référence : Rapport Données principales ECI-2003, Tableau 5-6
Estimations fondées sur un échantillon de 153 cas corroborés

- 1 Cette feuille d'information a été tirée du rapport évalué par des pairs de Trocmé, N., B. Fallon, B. MacLaurin, J. Daciuk, C. Felstiner, T. Black et collab. (2005). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants – 2003 : données principales*, Ottawa, ON, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
- 2 L'ECI n'inclut pas les cas n'ayant pas été signalés aux services de protection de l'enfance, les signalements rejetés avant enquête par les services de protection de l'enfance, les nouveaux rapports sur des cas dont s'occupent déjà les services de protection de l'enfance ou les cas enquêtés uniquement par la police.
- 3 Au Québec, l'information a été obtenue directement des systèmes d'information administratifs.
- 4 Les estimations nationales incluant le Québec sont exclues de cette feuille d'information en raison de données incomplètes ou non disponibles. Lorsque disponibles, des évaluations incluant le Québec peuvent être obtenues du rapport ECI-2003 – données principales.

Les feuilles d'information du CEPB sont produites et distribuées par le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants afin de rendre accessible la recherche canadienne en matière de bien-être et de protection de l'enfance.

Référence suggérée : Fallon, B., J. Lajoie, N. Trocmé, F. Chaze, B. MacLaurin et T. Black (2005). *La violence sexuelle à l'endroit des enfants au Canada*, feuille d'information du CEPB #25F, Montréal, QC, Université McGill, École de service social.

Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB) est l'un des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants financés par l'Agence de santé publique du Canada. Le CEPB reçoit également du financement des Instituts de recherche en santé du Canada et de Bell Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement la politique officielle des bailleurs de fonds du CEPB.



Ce feuillet d'information peut être téléchargé à : www.cecw-cepb.ca/fr/infosheets



Centre of Excellence
for Child Welfare

Centre d'excellence pour
la protection et le bien-être des enfants

www.cecw-cepb.ca